



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E151424

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 06/08/2023
12 000

Raison sociale : SARL ROBIN YANN

1 CHEMIN DE LA BIASSE
64190 MERITEIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 500617037RC64

Siret : 500 671 037 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0064458

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 164124980 Z 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 164124980 Z 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Téléphone : 06 72 52 73 79

Portable : 06 72 52 73 79

Fax :

Site Internet :

E-mail : yan.le.plombar@hotmail.fr

Responsabilité légale :

ROBIN YANN GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/03/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	18/01/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	18/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	05/07/2022
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	05/07/2022
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.